

Direction de la Planification et de l'Urbanisme
Service de la Réglementation Urbaine



Seilh

Plan Local d'Urbanisme

- PLU approuvé le 29 septembre 2005
- Mis à jour le 25 février 2008
- Modifié le 11 octobre 2012

1^{ère} Modification simplifiée du PLU approuvée par DCC du 7/11/2013

4 – Pièces réglementaires

4.c. Liste des emplacements réservés



1 - LES EMPLACEMENTS LIÉS À L'AMÉNAGEMENT DE VOIRIES ET DE CARREFOURS ET DE PARKING

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie approchée
1	Déviations de la RD 2 (RD 902)	Département	900 m ²
2	Aménagement du carrefour RD 63 – RD 2 « aux tricheries »	CUTM	1 000 m ²
3	Création d'une placette de retournement, au lieu-dit de Camp de Catis	CUTM	200 m ²
4	Elargissement de la rue d'Espitalis	CUTM	2 480 m ²
5	Elargissement de la RD 63 (chemin de Percin), aménagement de trottoir et piste cyclable	CUTM	2 000 m ²
6	Voie d'accès à la zone de la Plaine 1	CUTM	492 m ²
7	Aménagement du chemin de Bel Air	CUTM	3 500 m ²
8	Voie d'accès à créer à la zone Chapello (AUE0)	CUTM	470 m ²
9	Voie d'accès zone Chapello (AUE0) avec aménagement d'espaces verts	CUTM	6 700 m ²
10	Aménagement du chemin des Couffignades avec aire de retournement	CUTM	1 000 m ²

2 - LES EMPLACEMENTS LIÉS À L'ACCUEIL D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET ESPACES PUBLICS ET VERTS

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie approchée
20	Création d'une zone de loisirs secteurs des Ramiers	CUTM	550 000 m ²
21	Extension du cimetière	Commune	4 800 m ²
22	Aménagement d'espaces verts/entrée de ville RD 2 côté golf	Commune	11 750 m ²
23	Aménagement d'un espace public pour la promenade et l'agrément en bordure de l'Aussonnelle	Commune	2 500 m ²
24	Création d'un espace paysager entre la RD 2 et la voie de raccordement au chemin du Moulin	Commune	1 530 m ²
25	Création d'un groupe scolaire	Commune	14 961 m ²
26	Station d'épuration communautaire	CUTM	25 790 m ²

3 - LES EMPLACEMENTS LIÉS À L'AMÉNAGEMENT DE CHEMINS PIÉTONS ET/OU DE CHEMINS MIXTES PIÉTONS/VÉLOS

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie approchée
40	Liaison piétonne et cycles du village à la zone AU0 de La Plaine	CUTM	300 m ²
41	Création d'un cheminement piétonnier de liaison : route de Grenade-chemin de Percin	CUTM	1 260 m ²
42	Création d'un mail planté le long de la RD2 avec chemin piéton	CUTM	8 500 m ²
43	Création d'un chemin piéton-cycles de liaison secteur Ferrat à l'Aussonnelle (Chemin des Couffignades)	CUTM	2 200 m ²
44	Liaison cyclable communautaire le long de la RD 64	CUTM	1 000 m ²